

PROGRAMME : FORMATION PASSERELLE de Formateur PRAP IBC vers Formateur PRAP 2S

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
Du secteur **IBC** : Industrie **B**âtiment **B**ureau **C**ommerce
Au Secteur **2S** : **S**anitaire et **S**ocial

Doit être remis au stagiaire avant son inscription définitive : Article L. 6353-8 du code du travail

1 Public Salarié d'entreprise, organisme ou de tout autre institution, ou indépendant.
Personne choisie par leur entreprise ou leur organisme.

Prérequis :

- Etre titulaire du ***certificat de formateur PRAP IBC** en cours de validité
- Présenter une ***attestation de fin de formation « Base en prévention »** selon le référentiel national dispensé soit par :
 - L'INRS dans le dispositif d'autoformation@01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou www.ead-inrs.com autoformation
 - Par la CARSAT/CRAM/CGSS dans leur formation « Compétences de bases en prévention »
- Le dirigeant d'entreprise ou d'organisme de formation : « **Employeur du futur formateur PRAP** » devra suivre **une journée de formation « Formation du dirigeant »** organisée par la CARSAT.

2 Objectifs:

Cette formation doit permettre aux participants, en cohérence avec la démarche de prévention dans l'établissement Sanitaire et Social d'être capable de :

- *Etre capable d'élaborer un projet Formation PRAP 2S*
 - *Etre capable de réaliser une démarche PRAP 2S dans le cadre d'une formation-action des salariés*
 - *Etre capable d'organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique PRAP 2S*
- Dans le respect des règles de l'habilitation et des documents de références définis par le réseau prévention.

3 Programme :

- Présentation
 - Accompagner l'établissement dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation action PRAP 2S.
 - Principes de sécurité et d'économie d'efforts et techniques de manutention
- « RAPPEL »
- « Méthode » d'analyse des risques liés à l'activité physique d'une situation de travail Sanitaire et Social, dans le but de proposer des pistes d'amélioration
 - Pratique : Analyse des risques liés à l'activité physique d'une situation de travail Sanitaire et Social, dans le but de proposer des pistes d'amélioration
 - Techniques de manutention dans le secteur Sanitaire et Social avec l'utilisation des aides techniques
 - Bilan de la formation dans sa globalité

4. Méthodes pédagogiques : Heuristique, démonstrative, applicative - Alternance d'apports théoriques & pratiques.

 Durée : 28 h mini, réparties sur **4 jours consécutifs** de 7 heures

 Lieu : Interne organisme de formation ou interentreprise

 Groupe : de 6 à 10 personnes

 Certificat de Formateur de Formateur PRAP 2S *Au candidat qui aura répondu favorable à l'évaluation.*

 Validité 36 mois

MAC « Maintien et Actualisation des Compétences » : 21 h

Prolongation de la validité du certificat de 36 mois.

Cette formation vaut un MAC DE FORMATEUR PRAP

 Carte d'identité obligatoire - Photo d'identité récente - Tenue adaptée

5. Moyens pédagogiques :

Une salle adaptée à la formation PRAP 2S.
Un nombre suffisant de chaises afin d'en avoir une par personne.

Matériel de formation :

Ordinateur portable - Vidéoprojecteur
Tableau - stylos.

Articulation de vertèbres, épaule, poignet/main, genou, cheville/pied.
Mannequin articulé de l'INRS "Bébert"
Caisse pour l'application des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.

Planche de transfert, drap de glisse, disque de pivotement

Documentation : ED7201pdf - ED7202pdf

Support papier : Trame d'analyse
Possibilité photo(s) et film(s) pour l'analyse "autorisation demandée à l'établissement".

A prévoir : lit réglable électrique, avec potence, fauteuil roulant avec accoudoir amovibles, verticalisateur, lève personne ...